

Charenton

magazine

N° 167 - février 2012



SERVICE JEUNESSE

Forger les citoyens de demain !



Des festivités pour bien commencer l'année

4

Le recensement, une opération importante pour préparer l'avenir

8

DOSSIER



Le CMJ fête ses 10 ans

10

Le zoo de Vincennes rouvrira ses portes au printemps 2014

17

L'art comme preuve d'existence dans la cité



18

SOMMAIRE

février 2012 N° 167

22



Entrez dans la danse !

29

Projet Gravelle-Anatole France-Jean Jaurès : exposition du 8 au 17 février

24



Les actualités de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 167 - février 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Marion Fuzon - A. Moussard

Photos : G. Boynard - X. Delaruelle - M. Fuzon - Y. Lastes - J.P. Le Nai - C. Lormier - A. Moussard - Fotolia - Mise en page : J.M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Le début d'année est toujours un moment propice pour évoquer les projets communaux.

Malgré un contexte général difficile et en restant très attentive à chaque euro dépensé, la Ville de Charenton n'en poursuit pas moins ses objectifs.

- Le chantier Gabriel Péri - 4 Vents entre dans une phase active de construction.
- Après les premières études, l'opération "cœur de ville" va, elle aussi, se concrétiser rue de Paris.
- Sur le terrain abritant l'ancien lycée professionnel, un projet a été retenu par les conseillers municipaux. On a entendu tout et n'importe quoi sur les intentions de la municipalité, alors qu'aucune décision n'avait encore été prise jusqu'ici ! Les personnes intéressées sont invitées à découvrir les premières esquisses du projet architectural à l'occasion d'une exposition organisée en mairie du 8 au 17 février (voir article page 29).

2012 sera aussi l'année de la jeunesse. Un service municipal vient d'être créé, les premières bourses au permis de conduire ont été délivrées et la ville de Charenton a adhéré au dispositif national du service civique. Ces deux éléments de la nouvelle politique jeunesse s'avèrent être un vrai succès.

Encourager et développer un comportement citoyen chez nos jeunes charentonnais, c'est aussi ce qui avait présidé, il y a déjà 10 ans, à la mise en place du CMJ. C'est l'occasion de mettre l'accent dans ce numéro sur ces jeunes qui ont laissé des traces puisque certaines des actions qu'ils avaient initiées ont été reprises et perdurent encore aujourd'hui.

Bien sincèrement.



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

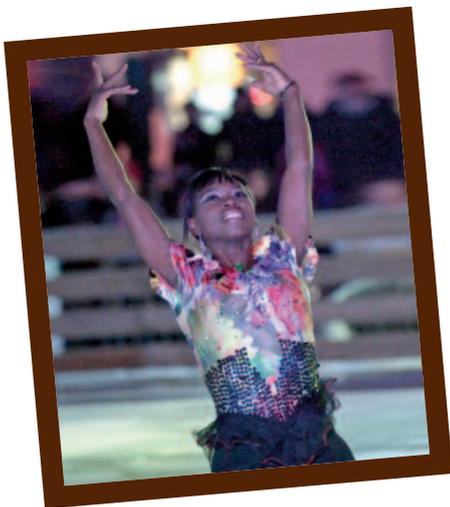


LE RENDEZ-VOUS DE L'HIVER Charenton sur glace

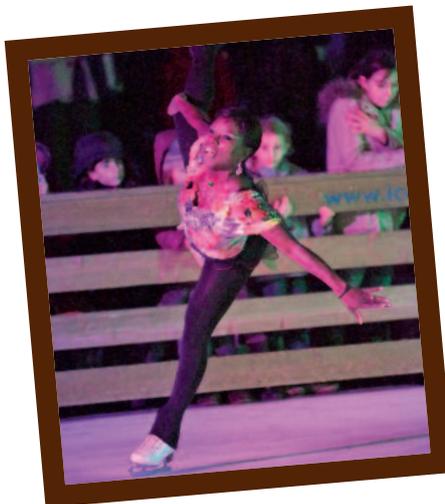
La patinoire, désormais très attendue par les Charentonnais, était de retour du 9 décembre au 3 janvier ! Elle leur a permis de redécouvrir, ou découvrir pour certains, les plaisirs de la glisse dans une ambiance chaleureuse et festive. De grands moments d'émotions étaient au rendez-vous, notamment lors des deux spectacles sur glace appréciés de tous. ■



Un succès confirmé
Malgré les conditions météorologiques peu favorables, 14 874 entrées ont été enregistrées pour cette 4^e édition ! La patinoire fut donc très fréquentée, par des personnes de tous âges. C'était un bon moyen pour passer des moments amusants en famille ou entre amis. Chaque jour, les enfants inscrits aux centres de loisirs ont pu se rendre à la patinoire et les débutants, petits et grands, ont eu l'occasion de s'initier au patinage grâce à des cours organisés chaque jour.



Surya Bonaly, une étoile de la glace
Le 23 décembre, Surya Bonaly, étoile du patinage artistique, nous a transportés dans une démonstration digne de la championne d'Europe qu'elle a été ! Lors de ce grand moment, elle a réalisé son fameux salto arrière. Époustouflant ! Restant bien plus longtemps que prévu, avec simplicité et gentillesse, la patineuse a signé tous les autographes qui lui ont été demandés, à la grande joie des Charentonnais ! Merci à Surya !



La venue du Père Noël

Malgré un emploi du temps surchargé, le Père Noël a pris plaisir à rencontrer les enfants le 24 décembre. Il a pu répondre à toutes leurs questions et a accepté de se faire photographier aux côtés des petits. Après avoir distribué des friandises aux enfants sages, il s'est dégourdi les jambes en se joignant aux patineurs sur la glace.



Hommage à Michael Jackson

Trois jours avant la clôture de la patinoire, un gala en hommage au "roi de la pop", fut présenté aux Charentonnais. Les 25 patineurs de la troupe "Féerie sur glace", dont certains appartiennent à l'équipe de France de patinage artistique, ont enchaîné les séquences sur les titres les plus célèbres de Michael Jackson. Le public a été enthousiasmé de découvrir autrement les chorégraphies des clips "Bad", "Thriller" et "Dangerous". Un spectacle qui alliait l'émotion aux prouesses techniques.



RETROUVEZ LES PHOTOS ET LES VIDEOS DE CET ÉVÈNEMENT SUR WWW.CHARENTON.FR

VŒUX À LA POPULATION

Tous les goûts sont dans la culture !

Le 2 janvier dernier, le Maire avait donné rendez-vous aux Charentonnais à l'Espace Nelson Paillou pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette édition 2012 était placée sous l'égide de la culture et de la gourmandise, deux thèmes qui semblent avoir séduit puisque les invités étaient plus de 1 300 à partager ce moment festif et convivial. ■



Une soirée colorée et goûteuse

Pour ouvrir l'année 2012, la Ville avait choisi de mettre à l'honneur la culture. Les macarons, très en vogue et très colorés, avaient été choisis pour symboliser la diversité de l'offre culturelle proposée à Charenton comme sur toute la Communauté de communes. Déclinés pour la décoration de la salle et la composition des buffets, ces petites douceurs ont fait l'unanimité auprès des invités.



Les Charentonnais accueillis par le Maire

Dès l'entrée, les Charentonnais ont reçu les vœux du Maire de Charenton, du Député de la circonscription et du Conseil municipal de la Ville. D'autres élus du Val-de-Marne, au premier rang desquels Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, avaient tenu à être présents à cette cérémonie toujours très appréciée.



Une performance artistique en ouverture

Un spectaculaire show pictural a ouvert la soirée, avec un peintre "performer", devant les yeux ébahis du public. Rénaud Zapata a réalisé, en direct et en musique, les portraits de Serge Gainsbourg et Juliette Gréco sur le thème de la "Javanaise" en quelques minutes seulement ! Spectaculaire, cette animation a été suivie par une surprise pour les Charentonnais et pour le Maire car le dernier portrait ainsi chorégraphié a été celui de Jean-Marie Brétillon !



Première intervention officielle du CMJ

Les 19 nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont fait leur première intervention officielle à l'occasion des vœux à la population. Ce fut l'occasion pour eux de se présenter et surtout d'exposer leurs différents projets. Une première qui ne semble pas les avoir trop troublés si l'on en juge par leur aisance sur scène.



Un discours ouvert sur l'avenir

Thématique de la soirée oblige, Jean-Marie Brétillon a placé la culture au cœur de son discours à la population. Dressant le large éventail des offres culturelles, il est revenu sur l'inauguration du T2R quelques semaines plus tôt. Ce discours fut également pour lui l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter aux habitants les projets et perspectives de 2012.



La solidarité à l'honneur

Comme chaque année, avant de laisser la place aux festivités, la solidarité s'est invitée à cette soirée. Un chèque de 12 000 € récoltés durant l'expo-vente contre le cancer a été remis à la représentante de l'Institut Curie. Puis ce fut Firmin Solanès, coordonnateur du Téléthon, qui a tenu à remercier tous les participants au Téléthon 2011 qui a permis de collecter 13 000 €.

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Une invitée de marque

Pour la septième année consécutive, la section de Maisons-Alfort/Charenton/Saint-Maurice de l'Association des Petits Frères des Pauvres a organisé, le 24 décembre dernier à l'espace Toffoli, un repas en faveur des plus démunis et des personnes isolées. Initié par l'épouse de Monsieur le Maire, Annie Brétilon, elle-même aidée par l'Association des Familles de Charenton et le Lions Club, ce déjeuner de solidarité a rassemblé 90 convives.

Marie-Anne Montchamp. Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, avait tenu à participer à cette belle action. En présence du Préfet du Val-de-Marne, Pierre Dartout, elle a eu un petit mot chaleureux pour chaque participant et a montré, par sa venue, combien ce type de rencontre était importante pour celles et ceux qui en bénéficient. ■



BANQUE ALIMENTAIRE/TÉLÉTHON

Les Lions répondent "présents"

Les 25 et 26 novembre derniers, les membres du Lions Club de Charenton et des amis de l'association ont assuré la collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène, aux portes du magasin Monoprix, au profit des bénéficiaires de l'épicerie sociale "Le Petit Plus". Ce sont ainsi plus de 4 tonnes de marchandises qui ont été rassemblées en à peine plus de 24 heures, grâce à la générosité des Charentonnais. Un record bienvenu pour le "Petit Plus" en cette période où la nécessité se fait plus pressante.

Une semaine plus tard, le 3 décembre, se tenait le Téléthon, opération pour laquelle les Lions sont un partenaire historique. C'est donc tout naturellement que les membres du Lions club, en partenariat avec l'Association "Vincennes en Anciennes", se sont mobilisés au profit de l'AFM pour cette 25^e édition. Grâce aux commerçants de Charenton qui avaient acheté des billets, de nombreux jeunes et moins jeunes ont pu effectuer, plein d'enthousiasme, un circuit en ville dans des automobiles de sport rétro. ■

CONFÉRENCE

Internet, un nouvel enjeu éducatif

Les Charentonnais ont été nombreux à assister à la 2^e conférence organisée par le C.C.A.S./Pôle de Médiation Sociale et le groupe de travail et de réflexion autour de la parentalité. Cet échange portait sur l'évolution d'Internet et des réseaux sociaux comme nouveaux enjeux d'éducation.

Les parents et quelques jeunes adolescents présents ont pu ainsi mieux comprendre le fonctionnement d'Internet et prendre conscience des dangers de la toile afin de mieux cerner les pratiques pour un bon usage citoyen. ■





ILLUMINATIONS

Un vandalisme odieux !

Charenton a à cœur d'offrir, durant la période des fêtes de d'année, une ville transfigurée par des décorations lumineuses toujours plus nombreuses et féériques.

En cette fin d'année 2011, c'est la grille d'entrée de l'Hôtel de Ville qui avait été choisie pour constituer la nouveauté des illuminations. Dès la nuit tombée, elle se mettait à scintiller en rouge et bleu pour le plus grand bonheur des enfants comme des adultes du quartier.

Certains n'ont pas succombé aux charmes de ces décorations puisqu'à deux reprises, dans les nuits du 2 au 3 puis du 16 au 17 décembre, des vandales ont mis hors d'usage l'installation électrique en la sectionnant.

La Mairie a porté plainte auprès du commissariat et dénonce, aujourd'hui encore, violemment ces actes odieux : *"C'est exaspérant! Nous mettons tout en œuvre pour offrir à la population, et plus particulièrement aux plus jeunes, une ville bien décorée et tout est remis en cause à la suite d'actes de malveillance"*, s'indigne Jean-Marie Brétillon.

Dans les deux cas, la Ville a préféré mandater dans les plus brefs délais la réparation du préjudice plutôt que de priver les Charentonnais de leurs illuminations. Il faut avoir en tête que ces incivilités d'un ou quelques imbéciles ont représenté une dépense supplémentaire sur le budget de la ville, donc sur les deniers publics des Charentonnais. ■

ENFANCE

Noël dans les centres de loisirs

A l'instar des petits des différentes crèches de la ville, les enfants des centres de loisirs ont fêté Noël avec un peu d'avance.

Ce sont les classes élémentaires qui ont ouvert le bal, le 7 décembre dernier, à l'occasion d'un très beau spectacle de magie.

La semaine suivante, toujours à l'Espace Toffoli, les plus jeunes ont assisté à la projection de "La véritable histoire de Pinocchio", un film écrit et réalisé par leurs animateurs avant de participer à des jeux.

Ces deux après-midi festifs, un avant-goût avant le grand jour, se sont clos sur un goûter. ■



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Chacun de nous y trouve son compte !

Depuis janvier 2004, le recensement de la population est annuel. A Charenton qui compte aujourd'hui 29 163 habitants, cette enquête est réalisée chaque année, en janvier et en février ; une opération nationale prépondérante pour les villes comme leurs habitants.

Le recensement établit la population légale selon des règles administratives strictes. Le dénombrement est attendu à tous les échelons géographiques administratifs, du niveau local, communal et cantonal, au niveau de la France entière. Les résultats du recensement sont aussi utilisés au niveau local pour des prises de décisions dont la pertinence dépend de la fraîcheur de ces données. C'est pourquoi le caractère plus régulier des enquêtes de recensement permet d'améliorer la qualité des résultats obtenus.

Une action locale publique ou privée plus efficace

De manière générale, le recensement permet de fournir des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Cette opération est pour les élus locaux le moyen de mettre en lumière les évolutions et mutations et de faciliter ainsi la mise en œuvre des politiques de gestion pour l'avenir.

Au niveau communal ou départemental, le recensement est important pour :

- l'obtention de subventions et de dotations.

- les travaux de construction ou de mutation des infrastructures (exemple : besoin d'une nouvelle école) ;
- l'élaboration des plans de prévention des risques majeurs et la gestion des moyens correspondants ;
- la conception des plans d'occupation des sols ;
- les politiques de la ville.

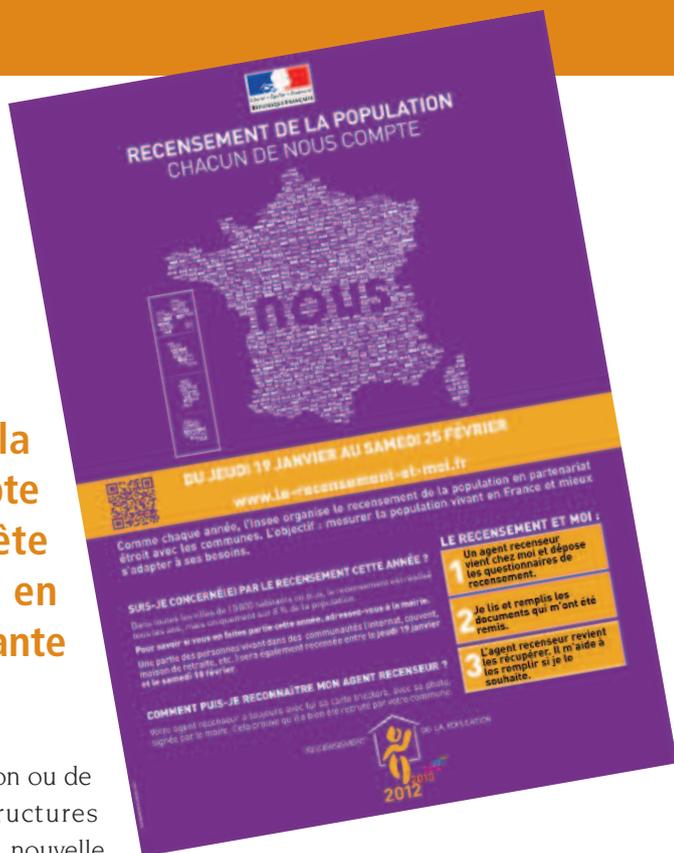
Une opération à laquelle il est important de participer

La collecte annuelle porte sur un échantillon d'adresses tirées au hasard et représentant environ 8 % de la population. Au bout de 5 ans, les statistiques élaborées à partir des enquêtes de

recensement donnent une bonne représentation de l'ensemble de la population.

Les personnes concernées par le recensement ont reçu un courrier. Il est prépondérant que chaque foyer contacté par un agent recenseur (n'hésitez pas à lui demander sa carte d'accréditation) réponde à ce sondage pour l'avenir de notre commune et la qualité de service proposée à tous les habitants.

Un numéro vert est mis à votre disposition au 0 800 94220. En cas de doute n'hésitez pas à l'appeler. ■



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous avez jusqu'au 29 février

Les inscriptions des nouveaux élèves sont ouvertes depuis le 9 janvier et se poursuivront jusqu'au mercredi 29 février. Elles peuvent être effectuées :

- En Mairie auprès de l'Accueil du Service Enfance 16, rue de Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h15 à 17h15 (fermé le mardi après-midi).
- Ou par Internet en se connectant sur le site de la Ville www.charenton.fr rubrique Espace Famille

Lors de cette inscription, les parents devront fournir : le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, le carnet de santé de l'enfant, 2 justificatifs de domicile récents (quittance de loyer ou acte de propriété + quittance EDF), le dernier avis d'imposition (pour les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du soir, aux accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires). En cas de séparation des parents, le jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant sera également demandé. ■

SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE

Un engagement personnel au service de tous



En novembre dernier, la commune avait reçu une quinzaine de candidatures de jeunes âgés de 16 à 25 ans désireux de s'inscrire dans le dispositif d'Etat intitulé "Service civique volontaire".

A l'issue de l'étude des différents dossiers, quatre volontaires, Jordan, Lou, Sherynne et Sophie ont été retenus.

Tous différents mais le même désir d'être utiles

Chacun de ces jeunes a un parcours et des motivations qui lui sont propres. Ainsi, Lou poursuit des études de traduction littéraire chinoise et espère intégrer à l'avenir le Service Volontaire Européen. Sophie, qui travaille par correspondance sa licence en marketing, s'imagine travailler au sein d'une association pour aider les autres. Sherynne, quant à elle, a arrêté l'école très tôt et a pour projet de reprendre ses études en préparant un diplôme

d'accès aux études universitaires. Jordan, diplômé en carrosserie/peinture et qui a dû arrêter son activité professionnelle pour des raisons de santé, projette de se reconvertir dans le domaine de l'animation sociale. Les cursus et les projets d'avenir varient donc fortement d'un volontaire à l'autre mais tous ont la même envie de se rendre utiles à la collectivité grâce à leur démarche citoyenne.

Des missions de terrain

Ces jeunes, encadrés par le service Jeunesse de la Ville, ont été affectés à des actions concrètes : une mission de prévention routière et l'animation du CMJ. En effet, trois fois par jour, les jeunes volontaires aident à la traversée des enfants aux passages piétons situés près des écoles Valmy et Pasteur. Grâce à une formation dispensée par la police municipale, ils sont à présent en mesure

de veiller à la sécurité des enfants. L'autre volet de leur mission consiste à animer le Conseil Municipal des Jeunes. Avec les 19 nouveaux élus, ils organisent des séances de travail durant lesquelles ils les accompagnent dans la mise en place de leurs projets. La proximité d'âge facilite les échanges entre les élus du CMJ et les volontaires qui deviennent aussi des exemples d'engagement pour les plus jeunes.

Fort de cette 1^{ère} expérience et du nombre de candidatures reçues pour ce dispositif, la Ville a décidé de la reconduire. Les nouvelles inscriptions seront ouvertes à l'été prochain pour un engagement sur le terrain début septembre.

Renseignements : service Jeunesse au 01.46.76.44.59. ■

BAFA

Les inscriptions sont ouvertes!



Si vous avez 17 ans ou plus, que vous souhaitez travailler comme animateur en accueil de loisirs ou en séjour vacances, vous devez détenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.). Le service Jeunesse propose, du 18 au 25 février, puis du 14 avril au 21 avril, deux sessions de formation générale.

Renseignements et inscriptions : service Jeunesse au 01.46.76.44.59. ■

CARRIÈRE

Devenez Cadet de la République

Si vous avez entre 18 et 30 ans, une bonne condition physique, la nationalité française et que vous voulez devenir policier, la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne vous propose, sans condition préalable de diplôme, une formation pendant un an (de septembre 2012 à août 2013) en alternance entre la Police Nationale et un lycée du département. Pendant cette formation, le Cadet bénéficiera d'une allocation d'étude mensuelle de 492 € environ. A l'issue de l'année de préparation, les candidats seront titulaires du baccalauréat et se présenteront au 2^e concours de gardien de la paix. En cas de réussite, ils intégreront une école de police. Dans l'attente de cette intégration ou en cas d'échec au concours, les Cadets de la République deviendront Adjoints de Sécurité et pourront présenter le concours autant de fois qu'ils le souhaitent. Le retrait de dossier s'effectue auprès de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne - Centre Territorial des stages et de la formation - 11/19 boulevard J.B Oudry - 94000 Créteil. L'examen des dossiers de candidature s'achèvera le 30 mars prochain.

Pour tout renseignement, contacter le 01.45.13.34.38 ou le 01.45.13.39.19 ■

Un mandat qui s'achève pour les uns, deux années de travail qui s'ouvrent pour les autres, le CMJ a officiellement changé de visage lors de la "soirée de l'engagement", organisée le 27 janvier dernier à l'Hôtel de Ville. Cette soirée fut également l'occasion de célébrer les 10 ans du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton.



La précédente équipe du CMJ, élue en 2009, a terminé son mandat fin 2011.



Après deux ans d'engagement, de rencontres, de réunions, la page se tourne pour les 26 jeunes du CMJ élus en novembre 2009. Ils ont pu découvrir et prendre la mesure de leurs responsabilités de jeunes conseillers. Maintenant, ils doivent céder leur place à d'autres collégiens.

Avec cette aventure citoyenne, ils ont bien grandi, ont rencontré différentes personnalités, en montrant leur volonté de s'investir et de s'engager, notamment en matière de solidarité.

L'ouverture de leur mandat, début 2010, a tristement coïncidé avec le séisme en Haïti. Très vite, tous se



Citoyenneté Le CMJ fête ses 10 ans !

2011-2013

Les nouveaux élus

Commission Culture

Candice Charles
Clémence Fatoux
Elsa Hayoun
Sophie Pasquier
Viktoriya Struk Glovyak

Commission Environnement

Thomas Gestel
Iphigénie Gonnet
Gio Lee
Charlotte Lindbergs
Arikson Oliveira

Commission Solidarité

Maëva Bain Randoïn
Leslie Brito
Basile Haroutunian
Cécile Saint-Catherine

Commission Sports

Eva Bellaïche
Romain Benquet
Victor Carneiro
Nicolas Jacques
Annoir Sinnaour

Photo ci-contre ■

sont mobilisés pour réaliser des actions de soutien et de solidarité en faveur des jeunes écoliers haïtiens.

Les cinq différentes commissions se sont unies afin d'être réactives pour proposer de nouvelles actions, notamment : participation au marché campagnard et au forum des associations, vente de boissons et friandises, rencontre avec l'Ambassadeur de France en Haïti, boucle CMJ des enfants lors des Foulées Charentonnaises, collecte de fournitures scolaires dans les deux collèges, réalisation d'une exposition de portraits d'enfants, sensibilisation à la réalité scolaire en particulier

l'école Charlotin Marcadiou auprès de leurs camarades,

Cet engagement n'aurait pu se faire sans une solide formation et éducation à la citoyenneté et une initiation au fonctionnement d'une communauté, en visitant la Mairie, le Sénat, l'Assemblée Nationale et même la Commission Européenne de Bruxelles. Un stage de théâtre leur a donné aussi l'aisance et la pratique de la prise de parole en public.

Au bilan de ce mandat, on peut ajouter une initiation aux premiers gestes qui sauvent, prodiguée par les bénévoles de la Croix Rouge ; une

matinée durant laquelle tous ont pu apprendre à utiliser un défibrillateur et en quelles circonstances en faire bon usage.

Cette séance a été filmée et montée pour en faire un petit reportage informatif, destiné à être montré aux élèves de CM2 et 5^e de la ville.

Cette expérience a également été enrichissante humainement, les rencontres, les amitiés nées sont fortes, aujourd'hui.

Ces 26 jeunes connaissent désormais la valeur de l'engagement et de la solidarité et espèrent bien encourager leurs successeurs dans leurs missions citoyennes !



Scrutin de novembre 2011 au collège La Cerisaie. La Présidente du bureau : Valérie Fruaut, Maire-adjoint en charge de la Jeunesse.

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes à Charenton

L'ensemble des collégiens de la ville a été invité en novembre dernier, à participer à la réélection du Conseil Municipal des Jeunes.

Les jeunes candidats avaient préparé quelques semaines auparavant leur campagne électorale, en exposant leurs projets et affiches à leurs camarades et professeurs.

Au nombre de 10, ces projets concernaient quatre grandes thématiques : le sport, la solidarité, la culture et l'environnement ; des projets imaginés par des jeunes en direction d'autres jeunes !

Au collège Notre-Dame-des-Missions, puis à la Cerisaie, les collégiens ont voté et exprimé leur avis. 19 jeunes ont été élus, sur la base de quatre projets :

- **Dans la commission Sports :** organisation de tournois sportifs entre les deux collèges de la ville (22,03% des votes).

- **Dans la commission Solidarité :** réflexion à mener sur l'accès des handicapés dans les équipements de la ville (12,41% des votes).
- **Dans la commission Culture :** développement d'activités et de sorties culturelles originales pour les jeunes (9,33% des votes).
- **Dans la commission Environnement :** préservation de l'environnement

en trouvant des solutions du quotidien (4% des votes).

Très enthousiastes, ils sont curieux de découvrir les différentes formes de la citoyenneté.

Accompagnés par Valérie Fruaut, Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, et par Clotilde Certin, Conseillère municipale chargée du CMJ, nos jeunes consacreront le début de leur mandat à une formation, en visitant pour cela la Mairie, puis les grandes institutions françaises.

Progressivement, ils seront amenés à participer à des événements, des cérémonies et prendront de plus en plus de responsabilités. Ils ont récemment fait leurs premiers pas en participant aux vœux du Maire début janvier. Pendant deux ans, ils vont mettre à profit leur énergie et leurs idées nouvelles pour participer à la vie de Charenton.

Le 27 janvier dernier, à l'occasion de la soirée de l'engagement, ils sont très officiellement entrés dans leurs fonctions en recevant, non sans fierté, un badge tricolore à leur nom.



Elections pour élire le nouveau C.M.J. à Notre-Dame-des-Missions.



Ci-contre : C.M.J. 2003-2005
Ci-dessous : C.M.J. 2005-2007

Le CMJ fête ses 10 ans

Pour vivre ce moment, ils étaient entourés des élus de la Ville, de leurs parents mais aussi des anciens conseillers des mandats précédents du CMJ, venus célébrer les 10 ans de cet espace d'expression pour les jeunes.

En effet, en 2002, après une expérience enrichissante de Conseil Municipal des Enfants, la Ville a souhaité modifier la formule et mettre en place un véritable Conseil Municipal des Jeunes. Initialement, seuls les collégiens de la Ceraisaie étaient concernés par ce projet mais, très vite, ceux de Notre-Dame-des-Missions ont été intégrés à l'opération.

Comme aujourd'hui, les jeunes étaient élus par leurs condisciples pour un mandat de 2 ans durant lequel ils s'engageaient à être les porte-paroles de la jeunesse charentonnaise et à faire adopter par le Conseil municipal les projets qui leur tenaient à cœur.

Des actions, initiées par le CMJ, définitivement adoptées.

Depuis 10 ans, les projets n'ont pas manqué et certains perdurent aujourd'hui encore dans la vie quotidienne des Charentonnais et des collégiens.

C'est notamment le cas de l'instauration de pistes cyclables dans la Ville, d'installation de porte-vélos, l'organisation régulière de rencontres handisports, la participation systématique



des jeunes à certaines actions solidaires telles que l'expo-vente contre le cancer, par exemple, l'installation de casiers à La Ceraisaie pour lutter contre le poids des cartables, l'instauration des journées prévention routière, le bal des collégiens, le concours "BD-Manga"...

Cette liste non exhaustive montre combien l'engagement citoyen de ces

différents jeunes au cours des 10 dernières années a pu être utile à tous. Ce parcours des élus de la première heure, pour beaucoup aujourd'hui impliqués dans le monde associatif, dans des actions de solidarité, etc., confirme que la participation à une telle aventure, durant laquelle des valeurs fortes sont livrées aux jeunes, est formatrice pour leur avenir de citoyen responsable. ■



PATRIMOINE

Les enseignes, des témoins du passé à préserver

Les anciennes enseignes sont les témoins du patrimoine populaire et de la vitalité ancestrale du commerce dans certains de nos quartiers. C'est notamment le cas au 12-14 de la rue de Paris semi-piétonne où surplombe, depuis le XIXe siècle, l'enseigne d'un bijoutier-horloger. Cette enseigne est exemplaire à plus d'un titre car il s'agit certes d'un élément publicitaire, mais aussi d'une horloge à mouvement électrique, technique très moderne à l'époque de son installation.

Soumise aux affres du temps et aux aléas climatiques, cet élément emblématique de ce tronçon de la rue de Paris avait perdu de sa superbe et aurait pu présenter quelques dangers pour les passants.

Parce que ce type d'intervention entre parfaitement dans l'esprit de la politique de préservation du patrimoine de Charenton, il a été décidé, à la fin de l'année 2010, de déposer l'enseigne et de procéder à sa restauration complète.



Mise entre les mains expertes de la société en charge de l'entretien de toutes les horloges de la ville, tout a été mis en œuvre pour refaire le mécanisme comme ses atours en conservant le maximum de matériaux d'origine et obtenir ainsi une restauration très précise y compris de la cloche qui la coiffe. Une seule touche de modernité est venue se glisser pour faciliter son entretien : le changement d'heure automatique deux fois par an. ■



La rue de Paris -1907

RAPPEL

Travaux au métro "Liberté"

Des travaux de rénovation vont concerner la station de métro "Liberté" jusqu'au 30 novembre prochain. Tout a été mis en place par la RATP afin de ne jamais interrompre le trafic ni fermer la station. Toutefois, Charenton Magazine vous rappelle, comme il vous l'avait annoncé dans son précédent numéro, que les entrées situées du côté de la rue de Valmy seront temporairement fermées de jour comme de nuit du 5 mars au 5 juin. ■

TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Une nouvelle cour pour l'école Desnos

Le revêtement de la cour de récréation supérieure de l'école Desnos, initialement conçu, il y a une vingtaine d'années, avec des dalles de caoutchouc montrait de sérieux signes d'usure, provoqués par l'utilisation quasi quotidienne de cette structure par les enfants mais aussi en raison des intempéries (pluie, gel, soleil, etc).

La Ville a donc décidé de procéder à sa rénovation complète et de profiter de ce chantier pour intervenir sur le bâtiment situé juste en dessous : le gymnase Maurice Herzog. Ainsi, l'étanchéité et l'isolation ont été entièrement revues.

Restait alors à envisager la rénovation de la cour de récréation et à imaginer comment la reconfigurer au mieux pour les jeunes usagers.

Un groupe de pilotage fut alors constitué par des agents techniques de la Ville et les enseignants de l'établissement





pour réfléchir à l'optimisation de cet espace. Il a été décidé de revêtir la cour d'un gazon synthétique sur près de 600 m² et de séquencer l'espace en fonction des activités des enfants. Des zones "marelles", "activités physiques", "cordes à sauter", "cerceau" et "détente" ont été créées et matérialisées par des couleurs de gazon différentes.

L'ensemble donne à la cour un aspect gai et chatoyant qui semble satisfaire les écoliers comme les riverains dont les fenêtres donnent sur l'établissement scolaire. ■



BUS 24 ET 325

Changement de parcours

Le projet "Cœur de ville" qui concerne le centre-ville historique de Charenton a pour objectif d'offrir aux passants un environnement empreint de confort et d'agrément, mais aussi une sécurité accrue pour les piétons. C'est pourquoi, au-delà de la simple requalification de la rue de Paris entre la rue Croquette et la rue de la Mairie, la Ville a souhaité que la RATP réfléchisse à la possibilité de détourner les bus des lignes 325 et 24 de ce tronçon de rue.

La RATP, le STIF et la Ville ont rapidement dégagé un consensus autour d'un nouvel itinéraire : faire rejoindre le Pont de Charenton aux transports publics via la rue Croquette et non plus par la rue de la Mairie.

Ce nouvel itinéraire assurera, sans aucun surcoût, une plus grande

sécurité pour les piétons mais aussi une meilleure régularité des lignes puisque ce parcours compte moins de feux tricolores. Il évite également aux bus d'emprunter la rue de la Mairie, très pentue.

La mise en œuvre de ce dispositif est programmée à la fin du trimestre. ■



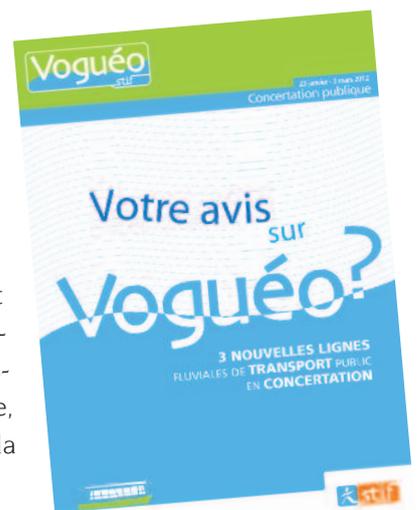
TRANSPORTS

Voguer jusqu'à Paris

Après une expérimentation menée entre juin 2008 et juin 2011 sur 5 escales tests (Gare d'Austerlitz, bibliothèque François Mitterrand, Parc de Bercy, Ivry-Pont Mandela, École vétérinaire de Maisons-Alfort), Voguéo, premier réseau de transport public fluvial de voyageurs de France, offrira en 2013 un service étendu avec la mise en place de trois lignes :

- ligne 1 : de Vitry / Maisons-Alfort aux Invalides
- ligne 2 : de la Tour Eiffel à la gare d'Austerlitz
- ligne 3 : du Pont de Suresnes au Musée d'Orsay

Afin de mobiliser les usagers autour de ce projet, **une concertation est ouverte depuis le 23 janvier et s'achèvera le 3 mars 2012**. Chacun pourra exprimer son avis sur le site www.voguelo.fr ou sur le registre disponible à l'Hôtel de Ville. Notons que le projet prévoit un arrêt au Pont Nelson Mandela côté Charenton vers Paris. ■



OPAH "VIEUX BOURG"

L'heure des bilans

Lancée en janvier 2009 pour une période de 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat atteint peu à peu ses objectifs.

Pour rappel, l'OPAH est un dispositif visant à revaloriser le parc privé existant. Ce partenariat entre la Ville, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat concerne pour l'essentiel le secteur du "vieux bourg" à Charenton.

Son but est de mettre en place des conditions favorables pour les propriétaires (occupants ou bailleurs) afin qu'ils puissent réaliser les travaux nécessaires à la fois sur les parties communes et sur les parties privatives. Grâce à l'OPAH, ils peuvent bénéficier d'aides techniques et financières.

En 2009, lors de son lancement, l'OPAH de Charenton a été la première à avoir

imposé un volet énergétique comme critère d'évaluation pour obtenir une subvention.

Par ailleurs, la Ville a souhaité s'impliquer davantage dans ce projet en subventionnant elle-même (à hauteur de 10%) les ravalements des immeubles privés, sous réserve que la réhabilitation respecte l'esprit du bâtiment à l'époque de sa construction.

Le Pact 94 a été chargé d'assurer l'animation de ce projet.

Au cours des deux premières années, il a rencontré les demandeurs, a apporté des conseils techniques et étudié les possibilités de financement des travaux.

Il a surtout, enfin, accompagné les copropriétés et les propriétaires dans les montages délicats de leurs dossiers.

Cette opération prendra fin en décembre 2013, date butoir pour déposer les dossiers de demande de subvention. ■



Avant



Après

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

Inversion du sens de circulation rue de Paris

Pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants, des commerçants et des piétons, la municipalité a procédé au changement du sens de circulation du tronçon de la rue de Paris piétonne situé entre la rue du Pont et la rue de la Mairie.

Ce test a démarré le 9 janvier dernier et se déroulera sur une période de 6 mois. Ainsi, à l'été prochain, si l'opération s'est révélée concluante, le réaménagement de l'exploitation de cette voie sera acté de manière à s'inclure parfaitement dans la cohérence du projet de reconfiguration du cœur de ville. ■



ZOO DE VINCENNES

Une nouvelle naissance attendue pour le printemps 2014

Le 7 décembre dernier, Jean-Marie Brétillon, aux côtés de Laurent Wauquiez, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a participé à la pose de la première pierre du futur parc paysager et animalier de Vincennes, en remplacement du zoo fermé en 2008.

Depuis son inauguration en 1934, le parc zoologique n'a fait l'objet d'aucune rénovation importante, à l'exception de la restauration du Grand Rocher décidée en 1994 par François Fillon, alors Ministre de la Recherche.

Les enjeux des parcs zoologiques ont beaucoup évolué durant ces 20 dernières années. Ils n'ont plus vocation à se limiter à la simple présentation d'animaux exotiques et sont devenus des vecteurs de sensibilisation aux problématiques environnementales, des supports actifs de conservation et de protection des espèces animales. Parce que le zoo montrait des signes de fatigue et pour répondre à ces nouvelles missions, une refonte totale de l'espace s'imposait.

Initiés depuis le 1^{er} septembre, les travaux devaient être achevés en avril 2014.

C'est alors un zoo de nouvelle génération qui rouvrira au public, un zoo qui vivra alors "non pas une renaissance mais une seconde naissance" pour reprendre les termes du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de cette pose symbolique de la première pierre. ■



ENVIRONNEMENT

Recyclage des sapins

Si l'on en juge par le nombre d'arbres récoltés par les agents du service des Espaces verts, aucun doute n'est possible : la deuxième édition de l'opération de recyclage des sapins de Noël a été un triomphe !

L'an dernier, à la même époque, 800 "rois des forêts" avaient été collectés et recyclés. A l'heure où ces lignes sont écrites, ce sont plus de 2200

spécimens qui ont déjà été réduits en copeaux. Ce succès montre combien les Charentonnais s'investissent dans la protection de leur environnement, mais aussi qu'en adaptant le service proposé (récolte au pied des immeubles en lieu et place d'un dépôt par les concitoyens en des points donnés), la ville a su répondre aux attentes de ses habitants. ■

Le zoo en chiffres

1934 • Inauguré le 2 juin 1934 par le Président de la République, Albert Lebrun, le zoo de Vincennes fait suite au petit zoo temporaire aménagé dans le bois de Vincennes lors de l'Exposition coloniale de 1931. Il fut construit selon un modèle révolutionnaire pour l'époque, qui visait à présenter les animaux sur des plateaux, dans des fossés et des enrochements sans que le public en soit séparé par des barreaux. Les loges intérieures de nombreux animaux pouvaient aussi être visitées par le public. Très vite, il connut un grand succès auprès des Parisiens, qui pouvaient y admirer une faune spectaculaire, dans un cadre plus "naturel".

15 • Le parc zoologique, situé au cœur du Bois de Vincennes, sur un terrain appartenant à la Ville de Paris s'étend sur 15 hectares.

5 • Le futur parc zoologique sera structuré en cinq univers paysagers correspondant chacun à une zone du monde, de la Patagonie aux côtes rocheuses et sa pampa en passant par la savane du Sahel ou la forêt luxuriante de Madagascar.

65 • Composition emblématique du zoo, le Grand Rocher de 65 m de haut restera un élément central du lieu et sera valorisé par la mise en place d'une volière de près de 1500 m² et de 11 mètres de hauteur, laissant les oiseaux voler librement.

27 • 27 mois sont nécessaires pour réaliser ce chantier colossal : entre déconstruction, construction, réinstallation des animaux, etc. chaque phase est prépondérante pour assurer un fonctionnement optimal du futur site.

131 • Le projet de reconfiguration du zoo a nécessité un investissement de 131 millions d'euros (HT). Celui-ci a été conjointement financé par l'Etat et le groupement privé Chrysalis dans le cadre d'un partenariat public-privé.

ZOOM

La Ville et le handicap

A l'occasion de l'exposition "L'art comme preuve d'existence dans la cité", dressons le bilan 2011 des actions menées par Charenton en faveur des personnes porteuses d'un handicap.

Au cours de l'année 2011, la Commission "Ville et Handicap", sous l'impulsion du Docteur Michel Van Den Akker, Conseiller municipal délégué à la Santé et aux personnes en situation de handicap, a poursuivi sa mission en renforçant des dispositifs initiés précédemment et en lançant de nouvelles opérations.

Des structures adaptées

Chaque année, Charenton élargit son parc de structures municipales adaptées à l'accueil des personnes en situation de handicap. Ceci se traduit, tout d'abord, par l'exigence formelle que tout projet de nouvelle construction ou de rénovation d'un bâtiment existant prenne en compte la mise aux normes de la structure.

De même, les chantiers actuellement en cours ou en projet sont conçus d'emblée accessibles à tous.

En 2011, certains bâtiments publics ont subi des transformations afin de devenir accessibles. Ce fut, par exemple, le cas du rez-de-chaussée de la résidence Jeanne d'Albret, de l'école de Conflans ou encore du complexe sportif Nelson Paillou.

La voirie a, elle aussi, subi des interventions au premier rang desquelles la mise aux normes et la création de places de stationnement réservées. A ce jour, le parc de la Ville dépasse largement le nombre de places prescrit

par la loi. En 2012, 6 places supplémentaires seront créées.

Bien vivre à Charenton

Avoir accès à des structures dans sa ville est un atout mais il faut aussi y vivre dans des conditions agréables. C'est la raison pour laquelle, Charenton consent un important effort financier pour salarier des auxiliaires de vie scolaire nécessaires à l'accueil de 37 enfants porteurs de différents types de handicaps. Pour tous (petits et adultes), le sport charentonnais s'ouvre de plus en plus aux personnes handicapées. Avec le soutien de la Ville, bon nombre de clubs forment leurs intervenants et adaptent leur pédagogie. La culture, elle aussi, s'ajuste au sein des différents équipements, favorise la création d'associations spécialisées comme la Bibliothèque sonore, par exemple, et propose des espaces d'expression aux porteurs de handicap.

Une exposition des artistes porteurs d'un handicap psychique

Ce sera justement le cas du vendredi 17 au samedi 25 février à l'Espace Art et Liberté avec l'exposition "L'art comme preuve d'existence dans la cité" composée d'œuvres (peintures et collages) réalisées par des artistes porteurs d'un handicap psychique. Cette exposition sera aussi l'occasion d'organiser un colloque, le vendredi 17 février, en présence de médecins et de psychologues.



Poursuite du travail en 2012

Cette exposition sera la première concrétisation des projets 2012 en matière de handicap. Des travaux d'accessibilité seront poursuivis dans les bâtiments municipaux comme sur la voirie. Un guide handicap devrait voir le jour et un gros travail de préparation à l'arrivée de la maison médicalisée sera mené. Par ailleurs, Charenton (qui compte déjà 6% d'agents en situation de handicap divers), en partenariat avec la ville de Saint-Maurice et la Communauté de communes, s'est engagée par convention à mener une politique volontariste d'intégration et de maintien d'agents en situation de handicap.

Les efforts consentis pour aider au quotidien les personnes en situation de handicap ne manquent pas sur la ville ; mais ces dispositifs resteront vains si une prise de conscience de chacun de nous n'intervient pas. Aussi, n'oublions pas que l'entraide et la solidarité, l'acceptation de l'autre avec ses différences, un peu d'altruisme et un peu moins d'incivisme permettront d'ouvrir la vie de la ville aux situations de handicap et de vivre ensemble en bonne harmonie. ■

ACTIVITÉS

Les nouveautés de 2012

Pour cette nouvelle année, trois rendez-vous font leur entrée dans le programme d'activités.

Moment d'écriture

Il s'agit de passer un moment de détente, de s'amuser avec les idées traversant l'esprit, de jouer avec les mots, avec les phrases, mais aussi de faire travailler autrement la mémoire. Ces cours ont d'ores et déjà débuté et se tiendront à l'avenir **les vendredis 17 février, 9 et 23 mars** dans la véranda du Centre Alexandre Portier.

Gym mémoire

Grâce à ces ateliers, basés sur des jeux et des exercices spécifiques, les participants pourront stimuler leur mémoire tout en confortant leur équilibre. Une présentation de ce programme est proposée le **vendredi 9 mars à 14h** à la Résidence Jeanne d'Albret. (12, rue Paul Eluard). Les inscriptions seront possibles ce jour-là.

Conférence Prévention Santé

Pascale Bras, praticienne, propose, le **vendredi 17 février à 10h30**, une séance intitulée "Pourquoi avons-nous mal au dos?".

Au-delà de la prévention, cette conférence thématique propose de donner aux participants des connaissances concrètes pour une gestion et une prévention efficaces de ce mal qui peut être handicapant à bien des égards. Cette conférence se déroulera dans la salle du rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier. Les inscriptions se déroulent sur place (6 € la séance ou 20 € les 4 conférences).

Moment d'écriture



C.C.A.S. / Service Retraités - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.32 ou 01.45.18.36.34

Attention : toutes les activités (sauf le club et le bridge qui restent ouverts) s'arrêtent durant les vacances scolaires à savoir du lundi 20 février au dimanche 4 mars inclus. ■

CHORALE

Cantabile recherche chanteurs...

Depuis 1990, les membres de la chorale des seniors charentonnais se retrouvent avec un plaisir non dissimulé, chaque mercredi après-midi (14h30 à 16h30) au rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier. Sous la direction de Christian Ramamonjisoa, la chorale Cantabile élargit d'année en année son répertoire qui laisse la part belle tant au classique qu'à la variété ou au gospel. Le mot d'ordre de ce chœur n'est pas la compétition mais bien le plaisir : plaisir de chanter, de se retrouver.

C'est pourquoi, les choristes aimeraient voir de nouveaux membres les rejoindre.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire ou, dans un premier temps, à vous rendre à une répétition. Assurément, vous serez séduit et viendrez apporter votre voix à la chorale Cantabile !

Service Retraités - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.32 ou 01.45.18.36.34 ■

CONTRAT ENFANT-JEUNESSE

Compenser la disparition des subventions du Conseil général

La Ville et la Caisse d'Allocations Familiales sont liées par le Contrat Enfance-Jeunesse. Ce partenariat d'objectif et de cofinancement à pour but de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

Le 15 décembre dernier, le Conseil municipal a signé un avenant à ce contrat afin de permettre à la C.A.F. de compenser en partie la perte progressive mais très significative des subventions du Conseil général en matière d'accueil des jeunes enfants dans les structures Petite Enfance.

Grâce à ce nouvel accord, la C.A.F. a pu subventionner Charenton à hauteur de 217 516,48 € pour l'année 2011. Le contrat sera renouvelé pour la période courant de 2012 à 2015 ce qui permettra à la Ville de percevoir une compensation de l'ordre de 300 000 € chaque année par la C.A.F. Cette aide n'est pas négligeable mais ne pourra malheureusement pas combler complètement le manque à gagner induit par le désengagement du Conseil général dans le secteur de la petite enfance. ■

EN BREF...

COMITÉ DE JUMELAGE

A vos agendas!

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- **mercredi 8 février à 19h30** : Assemblée Générale de la section "Grande Bretagne" (Espace Toffoli)
- **jeudi 16 février à 19h** : Assemblée Générale de la section "Allemagne" (Maison des Associations)
- **mercredi 14 mars à 19h** : Assemblée Générale des 4 sections (Espace Toffoli)

RENDEZ-VOUS

- **mardi 6 mars à 20 h 15** : Conférence "Regards croisés sur le Moyen-Orient" dirigée par Michel Derczansky et proposée par la section "Israël" (Espace Toffoli) - Renseignements : Monique Brouquier - 01.43.68.08.61 ou Gérard Orinstein - 01.43.78.23.51.
- **jeudi 15 mars à 20h** : Conférence "L'Allemagne, trop ou trop peu d'Europe" Renseignements (section Allemagne) : Brigitte Cordier - 01.43.68.46.32.
brigittecordier@wanadoo.fr
- **samedi 17 mars** : Fête de la Saint Patrick Renseignements : Baptiste Blandet - 06.12.16.42.21. - bjblandet@hotmail.com

RETOUR EN IMAGES

Minestrone de Noël

Le 2 décembre, 130 convives se sont retrouvés pour célébrer la fin de l'année autour du traditionnel "Minestrone di Natale" de la section "Italie" du Comité de jumelage. Dans une ambiance très conviviale et joyeuse, les invités ont pu déguster la soupe aux légumes et aux pâtes et poursuivre la soirée en chansons et au son de l'accordéon. Rappelons également que l'assemblée générale de la section Italie s'est déroulée le 3 février dernier.



AFC/RPA JEANNE D'ALBRET

Des couvertures, un peu de chaleur

Nous gardons tous en mémoire cette écharpe qui par sa longueur avait permis à tous les bénévoles réunis le 4 décembre 2010 de relier les deux Hôtels de Ville. Grâce à l'aide de toutes les tricoteuses de Charenton et de Saint-Maurice, le fil rouge imaginé par les associations des Familles des deux villes à l'occasion du Téléthon s'était soldé par un véritable succès.

Restait à transformer l'essai en faisant de ce défi généreux une véritable œuvre caritative. Il a donc été décidé d'utiliser ces 1,2 km d'écharpes pour confectionner des couvertures pour les personnes qui en ont besoin. Ce sont les seniors des RPA de Charenton et de Saint-Maurice qui ont été mises à contribution, depuis le 2 décembre dernier, pour finaliser ces couvertures.

Dans les salons de Jeanne d'Albret, chaque jeudi après-midi, la bonne humeur est au rendez-vous car on travaille

dur, on crochète mais on parle, on échange aussi et c'est là tout l'attrait de cette initiative de l'AFC soutenue par Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale en charge de la Résidence, qui voit là le moyen de réaliser une action solidaire à la fois pour celles et ceux qui recevront ces couvertures, mais aussi pour toutes celles qui brisent leur solitude en les réalisant. ■



LAURÉATS DE CONCOURS

L'artisanat charentonnais à l'honneur

1 • "Ame 2 tapissiers" primé pour la 2^e fois

Le 29 novembre avait lieu, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, la 37^e soirée Charte Qualité. Parmi les lauréats, Claire et Florent Le Labourier, deux tapissiers charentonnais qui ont reçu cette distinction pour la deuxième fois déjà.

2 • La boulangerie Flandrin, honorée pour sa baguette et sa galette

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix du concours de la Meilleure baguette de tradition française du Val-de-Marne 2011, Pascal Flandrin a reçu le trophée Gérard Delessard pour sa 2^e place. Le 3 janvier dernier, l'équipe de la boulangerie a remporté 5 prix au 24^e concours de la meilleure galette aux

amandes 2012. Suivant la tradition instaurée, ce boulanger a tenu à partager une galette géante avec les élus de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que les membres du club Gravelle Entreprendre dans les salons de l'Hôtel de ville. ■



Aux côtés de Claire et Florent Le Labourier, Patrick Ségalat, Maire adjoint et Jean-Louis Maitre, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



PIÈCES JAUNES

Plus que quelques jours pour participer !



Comme chaque année, Mme Duarte, boulangère rue du Général Leclerc, se mobilise depuis le 1^{er} janvier en faveur de l'opération Pièces jaunes. Si vous souhaitez l'aider à dépasser le record de l'an dernier qui était de 120 kg de pièces récoltés, n'hésitez pas à vous rendre dans sa boulangerie où une tirelire attend déjà votre petite monnaie.

Cette opération se déroulera jusqu'au samedi 11 février avec la remise officielle de la collecte à l'association "Ensemble contre la leucémie" en présence, notamment, du Maire de Charenton, de Mme Duarte et de Thibault, le jeune Charentonnais atteint

de leucémie pour qui la boulangerie Duarte oeuvre chaque année.

A ce propos, que les nombreux habitants qui se sont souciés de son absence l'an dernier se rassurent. Thibault a reçu une greffe de moelle osseuse en 2011. Cette intervention lui a permis de reprendre le chemin du lycée et d'entrevoir un avenir plus serein.

De son côté, le 26 janvier dernier, Sophie Noël, énergéticienne et musicothérapeute, a organisé un évènement sonore pour les trois grandes sections de maternelle de l'école Conflans en lien avec l'opération "Pièces Jaunes". ■

35 ANS DE PARIS-OPTIQUE

Noces de rubis

Tout semblait le prédestiner à devenir sportif de haut niveau : chasseur alpin pour son service militaire, skieur émérite, plongeur, ... aucun sport extrême ne lui résistait et pourtant, Jean-Philippe Ménat choisit de quitter sa Savoie natale pour suivre ses études. Devenu opticien, il prend la direction générale d'un fabricant de lunettes et parallèlement ouvre tour à tour des boutiques à Alfortville, Maisons-Alfort, Saint-Maur et, enfin, à Charenton au 85 de la rue de Paris, emplacement qui lui semble idéal. Il faut croire qu'il avait raison puisque 35 ans plus tard, il officie avec toujours autant d'enthousiasme au même endroit avec, à ses côtés depuis dix ans, son collègue Pascal Rigaux.

En plusieurs décennies, la boutique a évolué au fil des tendances ; des tendances qu'il a sans cesse eu à cœur de suivre pour proposer des modèles au plus juste des envies de ses clients.

Il faut dire qu'avec plus de 2000 références, chacun peut y trouver son style ! Cependant, le sportif sommeille toujours en lui et c'est pourquoi il a choisi de spécialiser son établissement dans les lunettes de sport mises à la vue. Ainsi, les férus de plongée, de ski, de natation, de vélo... savent qu'ils trouveront chez Paris Optique des lunettes ou des masques adaptables à leur niveau de vision.

Paris Optique - 85, rue de Paris - Tél. 01.43.68.37.47 - Ouvert le lundi de 15h à 19h30 et du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 19h30. ■



EN BREF...

Sophrologie

Cours

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, La Coupole, place des Marseillais.

Inscriptions au 01.49.77.64.84.

Enceinte & Zen

55 rue de Paris

Tél : 06.12.23.94.52.

Consultations à domicile du lundi au vendredi de 9h à 18h pour un accompagnement serein à la naissance, après l'arrivée du bébé ou pendant le long parcours que peut être la F.I.V. par la sophrologie.

Mini-schools

Apprendre l'anglais en s'amusant

Les Mini-Schools proposent pendant les vacances scolaires du mois de février un stage de langue pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Celui-ci se déroulera du 20 au 24 février à raison de 2 heures par jour.

Informations et inscriptions au 01.48.76.24.94.

Restaurant Angelo

Changement de propriétaire

Mme Corinne Corchia a repris la direction du Restaurant Angelo situé 3, place des Marseillais - Tél. 01.43.78.71.16

Ouvert 7 jours sur 7

Errata

La Terrasse de Charenton

Ouverture du lundi au samedi de 7h à 21h
18, avenue Jean-Jaurès
Tél. 01.43.76.99.32.

Guide pratique 2012

Ont été omis dans le Guide pratique 2012 de la Ville :

M. Louis Jannet • Ostéopathe

L'Espace 24 - 24, rue de Conflans

Tél. 06.03.46.59.13

Mail : louis.jannet@gmail.com

ACE

Entreprise de services à la personne

Tél. 01.48.93.11.34 • Fax : 08.26.42.85.03

E-mail : contact@servicesace.com

Site Internet : www.servicesace.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dancez maintenant...

Que vous cherchiez à mettre en expression votre personnalité profonde, à séduire, à vous divertir ou bien à partager une part de la culture d'un peuple ou d'un continent, vous avez toutes les raisons de vouloir danser. A tout âge, quels que soient vos goûts ou votre niveau, il y a forcément une discipline qui vous convient et que vous pouvez pratiquer à Charenton.

Apprendre à mouvoir son corps

Vous voulez apprendre à placer votre corps dans un espace, à en prendre conscience et à le mouvoir en relation avec la musique, alors **Danserev** est fait pour vous. Virginie Pinault vous aidera à rechercher votre expression personnelle et à la mettre en scène. Elle pourra également vous enseigner les secrets du hip hop.

Votre enfant (dès 5-6 ans) désire s'éveiller à la danse (à moins que ce ne soit ses parents) ? **Energie danse** est là pour ça. Marianne Fautse vous y fera évoluer sur des musiques modernes et rythmées, modern jazz, funk ou hip hop.

Vous maîtrisez les rudiments, mais vous voulez exceller dans les nombreuses



danses de compétition dites de salon ? Susuky Takako professeur de l'**ADPS** vous apprendra à emmener votre partenaire là où vous avez toujours rêvé d'aller...

La danse contemporaine aux mouvements très saccadés sur de la musique électronique vous intrigue. La méthode Irène Popard enseignée par Pierrette Coke d'**Attitude Charenton Danse** vous en livrera les clés les plus subtiles.

Partager une culture ...

Vous êtes intéressé par la culture américaine et la musique country ? Philippe Bienfait vous en fera connaître des pas simples dans une version moderne et adaptée au plus grand nombre grâce à l'**association Urban Country**.

Les sons des percussions retentissent et vous êtes irrésistiblement attiré par le rythme syncopé des sensuelles danses africaines enseignées par le professionnel Tony Kouad de l'**association N'Goa**. Vous pourrez également y prolonger votre voyage musical par des activités culturelles et sociales tournées vers l'Afrique.

... et séduire

A Charenton, on ne dédaigne pas les danses de séduction mais toujours avec classe et sans vulgarité. Ainsi Thalia vous initiera aux délices de la **danse orientale** et vous entrainera dans des tourbillons de voile auxquels on résiste difficilement !

La séduction peut également se pratiquer à deux avec la salsa portoricaine et sa cousine la bachata dominicaine qui n'auront plus de secret pour vous grâce à Mélanie Sins et son association **Tout en corps**. La salsa dite portoricaine est en fait née aux Etats-Unis. Elle vous enseignera le style "Los Angeles". La bachata est quant à elle une danse populaire qui était pratiquée au départ plutôt par les couches les plus modestes sur des musiques mélancoliques et qui comprend des mouvements sensuels du corps.

A côté de ces danses sportives s'ajoute tout naturellement la danse classique enseignée par l'**Académie de danse de Charenton**. Vous voyez que le choix est large, alors plus d'excuses et n'hésitez pas à entrainer votre conjoint !

- **Danserev** - Virginie Pinault : 06.10.18.83.62
- **Energie Danse** - Marianne Fautse : 06.26.35.23.68
- **ADPS** - Annick Malletroit : 01.48.93.54.57
- **Attitude Charenton Danse** - Pierrette Coke : 06.61.75.90.94
- **Urban Country** - Nadia Salomon : 06.75.17.44.22
- **N'GOA** - Tony Kouad : 06.72.89.59.44
- **Danse orientale** - Thalia : 06.17.97.17.63
- **Tout en corps** - Mélanie Sins : 06.41.74.38.88
- **Académie de danse de Charenton** Muriel Bise : 01.46.76.68.08 ■



CAP CHARENTON - FOOTBALL

Les filles ont enfin leur équipe !

En 2011, le district du Val-de-Marne de la Fédération française de football avait décidé de mettre en exergue le football féminin. Or il n'existait pas encore d'équipe au CAP Charenton. Le club a profité d'un week-end sport en famille pour initier de nombreuses mamans de jeunes joueurs du CAP avec comme premier objectif de leur faire découvrir le football et d'en apprendre les bases.

Par ailleurs, l'entreprise Natixis, qui a son siège sur notre commune et qui développe une forte politique sportive, a enregistré plusieurs demandes en interne.

Dès mai 2011, un rapprochement s'est opéré entre les deux institutions sur ce projet de développement du



football féminin. Le succès de la coupe du monde féminine est venu renforcer cette certitude : les filles auraient bientôt leur équipe ! Une grande opération de recrutement a été lancée sur les tranches d'âges de 16 à 45 ans. Un groupe de 25 filles a été créé et l'intitulé de l'équipe a été choisi comme étant CAP Charenton Natixis.

Un fort investissement

Dès le début, le fort investissement de ces jeunes femmes placées sous l'encadrement de Jean-Philippe Gourdou a impressionné. Elles ont donné un aperçu de leur talent et de leur engagement lors de l'inauguration

du stade Charentonneau. Il a dès lors été décidé de les inscrire prochainement à une compétition de la fédération française de sport en entreprise, c'est-à-dire un championnat corpo.

Le CAP offrira leur première licence aux seniors et mettra le matériel gratuitement à leur disposition.

Le projet est de pérenniser à terme le football féminin à Charenton en créant des sections de jeunes exclusivement féminines à l'école de football puisque jusqu'à maintenant la mixité était en vigueur de 6 à 13 ans et ainsi de faire reconnaître Charenton comme club formateur. ■

Les garçons marchent sur l'eau

Il faut souligner la qualité des performances de l'équipe première senior du CAP depuis le début de la saison en 2^e division de district du Val-de-Marne puisque l'équipe est première de son groupe de 12 avec 9 victoires en 10 matches !

La montée est un objectif raisonnable puisque d'après de savants calculs, 15 victoires seraient suffisantes, les deux premiers du groupe accédant à la 1^{ère} division l'an prochain.

Un entraîneur charismatique

L'arrivée en début de saison de l'entraîneur Franck Pérez au fort potentiel pédagogique a sans doute constitué un déclic décisif pour l'équipe.

Ses méthodes sont écoutées et appréciées. Il avait auparavant entraîné à un

degré supérieur en DHR au Plessis Villecrenes.

"J'avais un peu d'appréhension en arrivant ici, nous avoue-t-il, mais dès le départ la qualité des installations m'a impressionné et l'amalgame s'est très vite fait entre anciens et nouveaux joueurs.

De plus, le partenariat avec la ville est excellent et on me laisse travailler comme je l'entends. Dans ces conditions, le club est en bonne voie."

Au-delà de la montée en 1^{ère} division de district, l'équipe pourrait viser à terme une remontée en excellence

La dynamique de victoires est générale puisque l'équipe 2 est à 6 points du 1^{er} dans son groupe, l'équipe 3 est première et les 15 ans sont également en position de monter ! ■

FOULÉES CHARENTONNAISES

Courez-y vite !

Les 28^e Foulées charentonaises qui se dérouleront le dimanche 12 février offriront des occasions aux amateurs de course à pied de parcourir les rues de notre ville et les allées du bois de Vincennes seul ou bien en duo sur 5 ou 15 km, voire même avec leurs collègues de travail pour participer au Challenge Interentreprises. Les enfants pourront courir dès 9h15 sur 750 m, 1500 m ou 2400 m.

Inscriptions sur www.topchrono.biz ou auprès de M. Marc Anfreuille Azur Olympique 2 rue Latérale 94000 Créteil

Renseignements et tarifs sur le site officiel de la course

<http://lesfouleescharentonnaise.asso-web.com> et auprès du service des Sports au 01.46.76.44.00 ■



FIL ROUGE

Dessine-moi le Téléthon...

Comme chaque année pour le Téléthon, l'Association des Familles de Charenton, en partenariat avec l'association générale des familles de Saint-Maurice a lancé un fil rouge. Celui-ci consistait à réaliser le plus grand nombre de cartes possible sur l'esprit du Téléthon. A l'issue de la confection et du dépôt des cartes dans les urnes installées dans les halls des deux Hôtels de Ville, un jury a retenu 3 oeuvres selon les critères suivants : l'originalité, la technique utilisée et le respect de l'esprit du Téléthon. Parmi les cartes confectionnées par des jeunes, c'est celle de Cécile Sainte-Catherine, 12 ans, scolarisée au collège La Cerisaie

qui a été retenue par le jury. Elle est adhérente de l'association Aliaj et c'est dans ce cadre qu'elle a participé au concours, au sein de l'atelier d'arts plastiques. Notons qu'elle est, d'autre part, jeune conseillère municipale depuis le mois de novembre au sein de la commission "solidarité", qui a pour but de réfléchir à l'accessibilité des handicapés dans les équipements de la ville.

Le 27 janvier dernier, elle a reçu officiellement un cadeau en récompense de sa participation au fil rouge.

Toutes les cartes ont été regroupées en fresques et présentées au public dans les Hôtels de Ville de Charenton et de Saint-Maurice.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE POUR LES MATERNELLES

Du "fait maison"

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, la Ville offre traditionnellement un spectacle aux enfants des écoles maternelles. Fortes du succès rencontré, en décembre 2010, par l'adaptation du conte de Prokofiev, "Pierre et le loup" (par les professeurs des conservatoires), les Villes de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que la Communauté de communes ont souhaité faire travailler les artistes de leurs conservatoires sur le projet d'un conte musical pour jeune public. Les trois intervenants

musicaux dans les écoles ont été considérés comme les mieux à même de prendre en charge ce projet.

Il ne leur a fallu que 6 mois pour donner naissance à deux contes musicaux : "Yaoundé" et "Le petit Miles Davis". Dans une mise en scène de Bruno Bernardin (déjà sur le projet "Pierre et le loup") et un décor-vidéo réalisé par les élèves de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, les trois artistes ont fait voyager 1600 élèves charentonnais et mauritiens en 8 représentations dans les mondes magiques du conte et de la musique.

L'enthousiasme des jeunes spectateurs les encourage à renouveler l'expérience avec un nouveau spectacle à la fin de l'année.

A noter : le Père Noël a offert, de la part de la Ville, un livre à chaque enfant.



OFFICIEL

Vœux aux Anciens combattants

Le mois de janvier ne saurait s'achever sans la traditionnelle cérémonie des vœux aux Anciens combattants. Le 24 janvier dernier à l'espace Toffoli, les maires de Charenton et de Saint-Maurice, le député de la circonscription et Pascal Duray, vice-Président de la Communauté de communes en charge des actions commémoratives et festives, ont eu à cœur de recevoir le monde combattant et son comité d'entente représenté par son président, Michel Beauvilliers.

Cette soirée fut également l'occasion de revenir sur les événements de l'année écoulée. En effet, 2011 fut marquée, pour les anciens combattants, par l'inauguration, le 7 mai dernier, de leur maison rénovée. Le devoir de mémoire fut, lui aussi, largement mis à l'honneur l'an passé, avec l'implication très affirmée des scolaires aux différentes commémorations. Un hommage a été rendu aux 4 soldats français lâchement assassinés en Afghanistan.

LE T2R Visite virtuelle

Inauguré en présence de près de 1400 Charentonnais et Mauritiens le 2 décembre dernier, le T2R et le Petit t2r rénovés ouvrent leurs portes à celles et ceux qui ne les ont pas encore découverts pour une visite en images...



Inauguration du théâtre rénové

Le 2 décembre, près de 1400 personnes se sont rendues devant le théâtre pour participer à son inauguration après travaux de réaménagement. Les participants ont pu apprécier les prestations musicales proposées par une fanfare, une chorale comptant dans ses rangs des chanteurs du conservatoire André Navarra et des chanteurs de l'Opéra de Paris ainsi que des jeux de lumière créés par l'équipe technique du T2R qui préludaient à la traditionnelle coupure de ruban et à la visite des locaux. Une soirée animée par un DJ au petit t2r est venue clore cette belle soirée.



Une façade tout en transparence

Le réaménagement du théâtre s'est résolument placé sous le signe de la transparence. La façade en est le meilleur témoin. Conçue en panneaux de verre, elle en devient évanescence et ne crée en aucun cas de cassure entre l'intérieur et l'extérieur de la structure. Le théâtre communique ainsi avec les passants à qui il se dévoile mais aussi grâce aux cubes géants dans

lesquels les spectacles à l'affiche s'exposent. Une colonne lumineuse sur laquelle figure le nom de l'établissement s'éclaire à la nuit tombée. Elle devient un véritable point de repère dans la longue rue de Paris et embellit assurément son environnement. Cette façade, enfin, présente deux entrées distinctes pour le T2R et le petit t2r. Ceci permet de donner à chaque salle une vie propre et de faciliter les déplacements des différents publics. Notons enfin, que le parvis du théâtre permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficulté au hall.



Un hall spacieux et bientôt chaleureux

Une fois la porte d'entrée passée, nous arrivons dans un hall très volumineux composé de lambris et de béton ciré qui sera aménagé dans les mois futurs avec un mobilier très chaleureux.

Nous pouvons y trouver la billetterie et une fresque regroupant les portraits de tous les grands artistes qui ont fait les beaux jours du T2R. Ce hall donne accès aux bureaux de l'administration, eux aussi rénovés, à la réplique, au foyer bar et à l'ascenseur.



Une structure accessible à tous

La notion d'accessibilité a été un élément important de ce projet de rénovation. En effet jusqu'alors le petit t2r n'était atteignable que par un escalier. Avec l'installation d'un ascenseur, élégant grâce à ses parois vitrées, la salle du sous-sol comme les places supérieures du T2R sont accessibles à tous.



Un foyer-bar entre modernité et convivialité

Le foyer-bar du petit t2r a été entièrement repensé pour lui donner une atmosphère à la fois contemporaine et chaleureuse. Grâce à sa décoration en rouge et noir, son bar, ses tables et ses chaises, il deviendra un lieu accueillant où les spectateurs auront plaisir à se retrouver en attendant le spectacle et surtout après pour en discuter. C'est là que se trouvent les sanitaires du petit t2r qui comme ceux du T2R ont été rénovés et mis aux normes d'accessibilité. D'autres toilettes, une douche et deux loges ont été créées pour accueillir les artistes du petit t2r dans d'agréables conditions.

Au programme du petit t2r

Carte blanche à Anne Nguyen

La Compagnie par Terre présente au sein des Théâtres Charenton - Saint Maurice, un triptyque de danse unique. Deux de ces spectacles se dérouleront au petit t2r :

Racine Carrée

Solo pour une breakeuse

Mardi 7 et mercredi 8 février à 19h30

Yonder Woman

Expérience pour deux femmes super-héros

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février 2012 à 19h30

Sultana et L en concert

Samedi 25 février 2012 à 20h30

Petit t2r - 107, rue de Paris - Renseignements et Réservation au 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Former les musiciens professionnels de demain



Former de jeunes amateurs ou de futurs professionnels, les guider dans leurs choix, éveiller des vocations, telles sont les missions des conservatoires de la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice. Plus que jamais, il y a quelques mois, les conservatoires Olivier Messiaen et André Navarra ont fait la preuve de la qualité de leur enseignement et de l'implication de leurs professeurs envers leurs élèves. Sept d'entre eux ont en effet été admis dans des conservatoires à rayonnement régional, c'est-à-dire des écoles de musique qui

assurent la formation initiale et pré-professionnelle (jusqu'au Master) des jeunes artistes. Après avoir passé différents concours d'entrée, sont ainsi passés du statut de musiciens amateurs à étudiants en musique :

- **Pour le conservatoire de Saint-Maurice :** Young Kim (flûte traversière), Janing Yu (flûte traversière), Shin Syoung (piano)
- **Pour le conservatoire de Charenton :** Sorane Yamamoto (violoncelle), Romain Denuit (piano), Jingu Kim (violon) et Jules Magnin (piano).

Romain, Jingu et Jules, âgés de 17 à 20 ans, sont de "purs produits" du conservatoire André Navarra. Jules, par exemple, a découvert la musique en 1997 avec les cours d'éveil musical et a démarré deux ans plus tard le piano avec son professeur qui l'a suivi pas à pas jusqu'à son acceptation au conservatoire régional de Saint-Maur, il y a quelques mois. Jingu a eu un parcours similaire. D'abord tenté de mener de front l'apprentissage du piano et du violon, il fera finalement de ce dernier son instrument de prédilection et même le cœur de sa future carrière professionnelle. Romain, enfin, est un cas à part, comme des professeurs en

rencontrent peu dans une carrière. Issu d'une famille de musiciens, Romain a commencé le piano il y a seulement 3 ans. Très vite pris de passion, présentant des facilités incroyables, il a brûlé les étapes et a obtenu sans difficulté son entrée au conservatoire régional de Versailles. Il y entame ses études musicales et prépare parallèlement son baccalauréat.

Pour l'heure, ces trois jeunes artistes ne savent pas exactement de quoi sera faite leur carrière professionnelle, mais tous voient dans leur entrée dans ces conservatoires la possibilité de se donner un maximum de chances pour atteindre l'excellence. Ces belles réussites enchantent l'équipe du conservatoire André Navarra et particulièrement leurs professeurs Ludmilla Jaulowska, Diane Deloney et Isabelle Lafitte qui ont su les former et leur donner l'amour de la musique, mais aussi les orienter, éveiller la vocation qui sommeillait en eux et les aider à préparer les concours d'entrée. Leur réussite personnelle rejaillit sur les conservatoires de la Communauté de communes qui voient ainsi le professionnalisme de ses équipes et leurs pédagogies valorisés et reconnus.

VACANCES DE FÉVRIER

Atelier de peinture 6-12 ans

Les lundi 20 et mardi 21 février de 10 à 12h et de 14h à 16h, l'Espace Art et Liberté propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans un atelier de peinture. Celui-ci vise à développer la créativité par le dessin et une approche spontanée de la peinture.

Cet atelier sera animé par Evelyne Portmann, artiste-peintre spécialisée dans l'animation en arts plastiques.



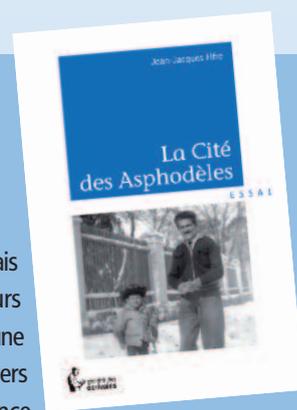
Informations et inscriptions :
Espace Art et Liberté
La Coupole
3, place des Marseillais
Tél. 01.46.76.68.14.

A LIRE

La Cité des Asphodèles

Jean-Jacques Fifre, charentonnais d'adoption, offre à ses lecteurs dans *La Cité des Asphodèles*, une autobiographie fouillée à travers laquelle il dépeint une existence marquée très tôt par la mort tragique de son père et un déracinement difficile à assimiler. C'est un livre admirablement écrit dont le récit traverse avec réalisme et philosophie les Trente Glorieuses, leurs accomplissements comme leurs fractures, pour proposer au lecteur une réflexion sur le sens que chacun donne à sa vie.

La Cité des Asphodèles, Jean-Jacques Fifre - www.societedesecrivains.com



CAMPAGNE PROPRETÉ

La Ville part en campagne contre les mégots de cigarettes sur la voie publique !

Lancée en juillet 2011 avec la collecte hebdomadaire des encombrants, le 3^e volet de la campagne propreté "J'aime ma ville au sens PROPRE", met l'accent sur la lutte contre les mégots de cigarettes.

Le geste de jeter son mégot sur la voie publique ou dans les canalisations est devenu un automatisme.

Si la fumée est nuisible, le mégot l'est aussi !

On retrouve désormais le mégot sous chacun de nos pas. Il a colonisé les pavés de nos rues, nos trottoirs, nos aires de jeux d'enfants...

Aucune ville ne semble vraiment réussir à maîtriser le fléau de la pollution des mégots.

A Charenton, malgré des nettoyages réguliers, certains sites très fréquentés subissent une pollution permanente.

"Les cantonniers en ont assez de ramasser des tas de mégots dans les rues, au pied des arbres, sur les trottoirs, dans les parcs... Au-delà de l'image regrettable de saleté reflétée par ces mégots, il s'agit

aussi d'une véritable pollution", explique Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine, de l'Environnement et du Cadre de vie.

Pour pallier ces incivilités, la Ville lance une campagne de sensibilisation qui s'étendra sur plusieurs mois. *"Un courrier sera envoyé aux entreprises devant lesquelles s'amoncellent les mégots, pour les inciter à modifier le comportement de leurs salariés. Nous inciterons également les brasseries, cafés, restaurants à sensibiliser leur clientèle".*



BAUDRY

Il faut savoir que plus de 300 corbeilles dotées de cendriers sont implantées sur tout le territoire communal. Elles sont vidées quotidiennement.

Chaque année, 30 nouvelles poubelles viennent compléter ce parc ou remplacer les éléments détériorés.

Ce que vous devez faire :

- Éteindre soigneusement vos mégots sur le cendrier au dessus des poubelles et les jeter dans le cendrier.
- Vous munir d'un cendrier de poche.
- Ne pas jeter vos mégots de cigarettes dans les canalisations.

Faire ces petits gestes ajoute aux initiatives que chacun prend chez lui, comme trier ses déchets par exemple.

L'espace public est comme chez vous, respectez-le !



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les mégots de cigarettes mettent de 1 à 2 ans pour disparaître.
- 1 seul mégot pollue 300 litres d'eau, contient plus de 2 500 composés chimiques et met plusieurs années à se dégrader en plancton plastique.



GROUPE CHARENTON DEMAIN

UNE POLITIQUE JEUNESSE
AMBITIEUSE

En quelques années, la Ville a modifié en profondeur sa politique en direction des jeunes.

Elle a d'abord offert aux jeunes charentonnais un magnifique équipement avec **l'espace jeunesse**. L'ouverture du lycée Robert Schuman a élargi le nombre de jeunes scolarisés à Charenton et nous a permis de fixer de nouveaux objectifs.

Jusqu'ici, les nombreuses actions menées manquaient peut-être de cohérence en raison d'une certaine dispersion. Grâce à **la création récente d'un service municipal dédié à la jeunesse**, grâce aussi à l'accueil écoutes jeunes mis en place au sein du Pôle de médiation sociale, il s'agit désormais de coordonner et de donner plus de lisibilité à notre politique jeunesse.

L'association Aliaj, sur laquelle reposaient beaucoup de nos animations en direction des jeunes, doit retrouver sa place dans ce qui est son cœur de métier : la médiation, la prévention et l'accueil. D'autres partenaires institutionnels et associatifs seront sollicités pour donner aux jeunes la place qu'ils ont en droit d'attendre au sein du service public communal.

La Ville entend être un soutien et un référent pour les jeunes ; elle souhaite valoriser leurs initiatives, les accompagner par exemple dans leur choix de carrière, leur proposer des loisirs correspondant aux différentes tranches d'âge entre 11 et 25 ans, quel que soit le statut social de chacun.

Les notions de civisme, de citoyenneté, de solidarité aussi, sont au cœur des dispositifs que la municipalité met peu à peu en place. Chaque jeune charentonnais doit pouvoir se reconnaître dans cette nouvelle politique jeunesse, qui se veut à la fois ambitieuse et pragmatique.

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LE LIVRE NOIR DE LA FISCALITÉ
CHARENTONNAISE... LA SUITE !

Les charentonnais ont pu constater en fin d'année une augmentation de leurs impôts locaux. La presse s'en est fait l'écho et le Maire de Charenton s'en est défendu. Cette augmentation nous est présentée comme une erreur, qui a supprimé l'abattement de 15% de la part intercommunale et n'a pas pris en compte l'abattement de 25% qui avait été voté, et aurait du entrer en application pour les impôts municipaux 2011. Cet abattement supplémentaire, notre groupe le revendiquait depuis des années. Cette erreur s'ajoute à la liste des erreurs et des "approximations" déjà constatées qui font qu'il devient urgent de s'interroger sur la capacité de la majorité municipale à faire face. Nous n'allons pas revenir sur la polémique soulevée sur la responsabilité de cette erreur (Municipalité ou Trésor public ?), mais nous posons la question qui reste sans réponse à ce jour : **quel usage sera fait de la somme prélevée, soit 750 000 euros à Charenton et, au total, plus d'un million pour la Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice ?** Un remboursement ou un rattrapage sur les impôts locaux de l'année 2012 semblent totalement exclus par la Municipalité, et les idées n'ont malheureusement pas fusé au sein de la majorité, lors du dernier conseil municipal du 15 décembre. Au contraire, il nous a été répondu que cette somme serait "utilement" dépensée ! Pourtant, il serait normal que cette somme importante soit restituée d'une façon ou d'une autre aux contribuables qui l'ont payée. Afin de pallier cette erreur, **les élus du groupe Réunir pour Changer ont solennellement demandé au Maire, de réduire à concurrence de 750 000 euros les tarifs des services municipaux, pour compenser ces recettes supplémentaires imprévues ou de doubler, pour un an, les baisses d'impôts telles qu'elles étaient prévues.** A toutes nos propositions, il a été répondu par la négative.

Ainsi, nous avons, voté contre toutes les augmentations de tarifs des services rendus aux habitants estimant qu'il était inacceptable de les augmenter dans ce contexte. En 2010 la taxe d'habitation a progressé de près de 10%, en 2011 et 2012 l'ex-taxe professionnelle a augmenté de plus de 50% et voilà encore une hausse de taxe d'habitation !

Le 13 Janvier 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAIÛCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer", Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

UNE BELLE ANNÉE 2012 ...

Notre Groupe Charenton en Mouvement vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Lorsque vous recevrez Charenton Magazine, le Conseil Municipal portant sur le Débat d'Orientation Budgétaire aura eu lieu le 2 février 2012. Nous souhaitons que lors de ce Conseil, Monsieur le Maire - et président de la Communauté de communes - y fasse un geste hautement symbolique pour compenser l'erreur de calcul de la Taxe d'Habitation qui a coûté aux Charentonnais 57 euros par foyer.

Pour rappel, à la suite d'une erreur technique, la Communauté de Communes Charenton-Saint-Maurice a indûment perçu une somme de 800 000 à 1 million d'euros. Lors du précédent Conseil Municipal, le Président du groupe d'opposition "Réunir pour changer" avait demandé que les services de la ville soient gratuits, à concurrence de cette somme.

Notre groupe a conscience que cette proposition est parfaitement irréaliste. Néanmoins, nous aussi, nous formulons le vœu que la majorité, en ce début d'année, nous entende en faisant bon usage de cette somme.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

TERRAIN GRAVELLE-ANATOLE FRANCE-JEAN JAURÈS

Un projet à découvrir

Une étape capitale vient d'être franchie quant au devenir du terrain abritant l'ancien lycée professionnel Jean Jaurès.

Rappelons en premier lieu que ce terrain appartient à la Ville de Charenton, depuis qu'en échange la commune avait acheté un autre terrain rue de l'Embarcadère remis à la Région Île-de-France pour y construire un nouveau lycée d'enseignement général, le lycée Robert Schuman.

Plusieurs objectifs ont guidé la réflexion avec toujours présent à l'esprit le volet économique pour que **l'opération envisagée ne pèse pas sur le contribuable** : c'est la nécessité pour la Ville d'y édifier **une nouvelle école élémentaire** de 7-8 classes ainsi qu'un centre de loisirs destinée à alléger l'actuelle école Aristide Briand et à accueillir de nouveaux jeunes élèves en tenant compte de l'évolution prévisible des effectifs. Autre invariant du projet : profiter de cette opportunité en centre-ville afin de construire en sous-sol **un parking de plus d'une centaine de places** qui rendra bien service aux Charentonnais pour un accès plus aisé aux commerces, au marché et aux équipements sportifs.

A partir de là et à partir d'un cahier de charges exigeant, la Ville a lancé une consultation auprès de plusieurs aménageurs. Une première sélection des dossiers reçus a permis de retenir 18 projets.

Très largement ouvert, l'appel à candidatures a permis aux architectes d'avoir toute liberté pour proposer un projet complètement novateur ou pour conserver tout ou partie de l'actuelle façade du bâtiment.

Cette consultation était destinée à faire émerger une esquisse originale,

pourquoi pas très contemporaine, d'un immeuble à vocation résidentielle.

Si plusieurs architectes ont fait des propositions créatives et intéressantes, aucune ne justifiait la destruction d'un décor et d'un patrimoine existant depuis 70 ans, même s'il abritait ces dernières années, rappelons-le, un lycée professionnel qui générait bien des troubles de voisinage pour les riverains. La Région, constatant l'impossibilité de remettre aux normes ce bâtiment, compte tenu de sa vétusté, avait jugé plus économique de construire ailleurs un nouveau lycée, le lycée Robert Schuman.

Réunis en décembre dernier, les membres du Conseil municipal ont finalement retenu le projet qui leur est apparu le plus abouti. Proposé par la société Nexity, il est celui qui est le plus respectueux du bâtiment d'origine. Il a le mérite de **sauvegarder l'intégrité de la façade**, en créant une soixantaine de logements de qualité grâce à une réhabilitation complète et une mise aux nouvelles normes environnementales en vigueur. C'est cette opération immobilière qui permettra de financer

la construction de l'école et du parking, auxquels s'ajoutera **une salle municipale de prestige**, face au Bois de Vincennes, de 400 m² environ.

Une opération qui ne coûtera donc rien au contribuable comme s'y engage M. le Maire.

Gageons que ce choix qui, soulignons-le, **a fait l'unanimité des conseillers municipaux** devrait rassurer celles et ceux qui s'étaient constitués en une association de défense du bâtiment existant, défense véhémement et prématurée dès lors qu'aucune décision n'avait encore été prise !

Il est proposé aux Charentonnais, nombreux, intéressés par ce projet d'en prendre connaissance à l'occasion d'une exposition proposée à l'Hôtel de Ville (salle Seguier au rez-de-chaussée) du 8 au 17 février (ouverture tous les jours de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h - fermé le dimanche). Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, se tiendra à la disposition des visiteurs lors de la journée d'ouverture le mercredi 8 février à 18h en salle du Conseil municipal. ■



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de janvier 2012 à avril 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en janvier 1996,
- de février 2012 à mai 2012 pour ceux nés en février 1996,
- de mars 2012 à Juin 2012 pour ceux nés en mars 1996.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Wiem NAJEH
Lahna BENHENICHE
Raphaël RAZANAMPARANY
Noé PIALA
Joshua BENHAMOU
Aliyah FAULA
Adrien FAVRE
Maya DHUICO
Julie MARTIN
Jade HENRIQUES--LIANG
Ethan DADOUN 1^{er} Jumeau
Aaron DADOUN 2^{ème} Jumeau
Owen DOUCET
Johana da COSTA
Kadidia KEÏTA
Gabriel DILOUYA
Camille PINTO
Naomi AMBROZO
Noah CHOLAY
Eïden ABAAB
Noah AMAR
Adam BEN AYOON
Malénah LANDOUR
Ferréol LUCCHINI
Tristan BERNERON BAZOT
Asia SIGILLO CASAERT
Juliette BLACHON
Manon BUSIGNIES-ETRUIN TUVÉE
Yousra FIKRY
Naël LABROSSE
Roman FRISON
Tal NAHUM
Salomé LEVY
Nathan PRADON
Shelly ADIDA
Clara PASQUIER
Louise FLAMENT
Claire GAIN
Samuel BUENO
David DEBLAISE
Paul SAUMUR
Alioune NGOM
Elroï SBERRO
Alexandre DUPICHOT
Nominoë MARCHAND CARRÉ
Lily-Rose SROUSSI
Ethan ROUAH IBANEZ
Léa BÉNICHOU
Lucille AUFFRET
Ambre DEBETS
Inès AYAD de la FOUCHARDIÈRE
Eden CASSE
Nina RESSAULT
Morjane MOUSSAOUI 1^{ère} Jumelle
Abd-Elmalik MOUSSAOUI 2^{ème} Jumeau
Alicia DA SILVA PRACELLA

Elsa CHEMLA
Arwen SOUN
Mélissa PORNON
Océane MAGNE KAMGA
Leïla EL ACHHAB
Gaspard DUPOUY
Samuel DAUPHIN
Sophie VIRKUNYEN
Aaron LEROY
Lilou GAILLARDON
Eva GUÉRARD
Sirine KHEDIMI
Aurélien SEGUIN
Nahel LHESSANI

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Alexandra GUETTA et Max CHRIQUI
Hakima ZOUBIRI et Marouane BOUZIRI
Sarah OHAYON et Jonathan BOKOBZA
Sonia TAMARAT et Cherif ZEMITI
Gabriela KUKUČKOVÁ et Thibaut de SAINT-DENIS
Réjane GONTARD et Michel PAINI
Sarah GHADDAR et Rabih CHAHINE
Sara LAWI et Sébastien STRUB

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Maria NIETO Y HERRERA
Gérard BONCLER
Bernard JUHEL
Renée HAUTEVILLE épouse LALU
Jacques POINT
Maurice SANDJIVY
Sadia SEMANI épouse KHEMICI
Ahcène TACHE
Michel ZEMMOUR
René PATTE
Gilbert ALLAGUILLAUME
Rosa FAIGENBAUM épouse BINDER
Yvette ANDREVON veuve CHARBEY
Claude DE STEFANO
Michel SETTTON
Ginette JUMEL
Jean VIGOUROUX
Edouard MIGNOT
Thi LAM épouse HA
Irène TAIEB veuve GUETTA
Irène MOCZEDLINSKI
Chaja EPELBAUM veuve SIDELSKY
Hélène DAHAN épouse SULTAN
Eugénie ODJALVO veuve TORRÈS
Mohamed ALAYA
Germain SANCHEZ
Zid El Mel BOUHAOUEL épouse KADOUR
René PATTE



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

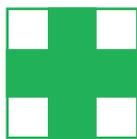
Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 12 février

MORTILLARO

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 19 février

PROUVEUR

10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 26 février

BERNHARD

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le jeudi 16 février à partir de 19h30.

Changements d'horaires

Depuis le 2 janvier dernier, le Centre des finances publiques de Charenton, situé 1 place de la Coupole, accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 16h.

VACANCES DE PRINTEMPS 2012

Mini-séjour à la Ferme d'Escures (Calvados)

Ce séjour qui se déroulera du 16 au 20 avril s'adresse aux 7/11 ans. De nombreuses activités leur seront proposées : soins aux animaux, parcours dans les arbres, activités manuelles et sportives, grands jeux et veillées. Tarifs : de 55,20 € à 196,65 € (en fonction du quotient familial)

Inscriptions : du mercredi 7 au mercredi 14 mars

Les demandes d'inscription pour le compte d'autres familles ne seront pas acceptées.

Nombre de places limité à 30

Service Enfance - 16 rue de Sully - 01.46.76.47.80 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 - Fermé le mardi après-midi



CENTENAIRE

Bon anniversaire Yvonne Miara

Yvonne Miara, née Aknin, est née le 26 décembre 1911 à Alger. Mariée et mère de 3 enfants, elle tenait un commerce en Algérie ;

mais en 1962, comme beaucoup de Français d'Algérie, elle revient en métropole et s'installe à Charenton au 23, rue des Bordeaux. Elle prend alors un emploi dans un magasin de confection. Depuis, elle habite avenue de la Liberté. Son époux décédé, elle reste très entourée par ses enfants, ses 7 petits enfants, ses 13 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants !

Tous étaient là pour la fête donnée en l'honneur de ses 100 ans le 25 décembre dernier. Le Maire, de son côté, lui a rendu visite au cours du mois de janvier et lui a offert des chocolats dont elle raffole !

**DIMANCHE
12 FÉVRIER 2012**

- **COURSE DES ENFANTS**
1,5 km à 9h45 et 2,4 km à 9h15
- **COURSE LE TOUR DE CHARENTON**
5 km à 10h
- **COURSE DES AS**
15 km à 10h30 • Individuel et relais

**VEZ PARTICIPER AUX PREMIERS
15 KM DE L'ANNÉE**
avec l'Azur Olympique
et la Ville de Charenton

28^{èmes} **Foiliées**
Charenton naises

**Renseignements
et inscriptions :**

- Sur le site de top chrono : www.topchrono.biz
- Sur le site de l'Azur Olympique : <http://azur.athle.perso.libertysurf.fr/>
 - A la Direction des Sports
16, avenue Jean Jaurès - Tél. 01 46 76 44 00
www.charenton.fr



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE